

## **Procédure de transmission des déclarations fiscales**

### **DANS LE CAS DE LA TRANSMISSION PAPIER**

Nous demandons au Cabinet d'Expertise Comptable de remplir manuellement la liste d'informations complémentaires « papier » unique pour les Réels Simplifiés et pour les Réels Normaux, qui reprend à l'identique les tableaux de la télétransmission, et de joindre une balance des comptes papier afin de nous permettre de retrouver **au minimum** les informations demandées dans les extraits de balance des **OG01** ou **OG10**. (**VOUS POUVEZ MAINTENANT PHOTOCOPIER CETTE LISTE**).

**Cette nouvelle liste d'informations complémentaires est téléchargeable sous acrobat à partir du site Internet : <http://www.cga82.com/>**

### **DANS LE CAS DE LA TELE-TRANSMISSION PAR EDI-TDFC**

Pour la campagne 2008, le Centre de Gestion Agréé du Tarn et Garonne peut recevoir les déclarations fiscales BIC ou BA de vos clients ayant signé avec la DGI la convention d'adhésion à la procédure EDI-TDFC.

Nous vous rappelons que le contribuable a l'obligation contractuelle d'informer l'administration fiscale des **coordonnées de l'ensemble des partenaires EDI** qu'il a mandaté. Vous devez donc mentionner ces coordonnées sur la convention que vous faites signer à votre client.

Le Centre de Gestion Agréé établit le **mandat** entre l'adhérent et le Centre, et se charge de le récupérer signé.

Afin de nous permettre de délivrer l'attestation dématérialisée et d'établir le Dossier de Gestion, la télétransmission devra comprendre les informations suivantes :

- la déclaration fiscale complète (déclaration 2031 et imprimés 2033 A à G ou 2050 à 2059 G ou 2139 à 2154),
- les renseignements complémentaires spécifiques aux Centres de Gestion Agréés (mentionnés sur le présent document). Le Centre de Gestion Agréé du Tarn et Garonne laisse le choix aux Cabinets d'adresser ces renseignements soit par télé-transmission, soit par papier,
- la demande d'attestation (Tableau OG00),
- **la balance des comptes (si OG01 – OG10 non fournis).**

Le Centre de Gestion Agréé du Tarn et Garonne télétransmet l'attestation d'adhésion dématérialisée à la DGI. Une copie papier de l'attestation avec la mention COPIE en rouge (pour la distinguer de l'attestation papier concernant les liasses reçues sur papier) sera systématiquement adressée au Cabinet d'Expertise Comptable.

La télétransmission des déclarations fiscales doit parvenir au Centre de Gestion Agréé par :

**Le portail Internet sécurisé de l'Ordre des Experts-Comptables**

<http://www.jedeclare.com>

identification du Centre de Gestion Agréé du Tarn et Garonne :

[cga82@jedeclare.com](mailto:cga82@jedeclare.com)

Agrément 101820 – Code partenaire EDI (PED) 8206501

Envoi de l'attestation d'adhésion à la DGI via le protocole de messagerie TEDECO directement au Centre de traitement de la DGI à Strasbourg.

Un compte-rendu de traitement de la liasse est retourné au portail de l'Ordre.

**DOCUMENTS A FAIRE PARVENIR AU CENTRE**

- déclaration 2031/ 2139 à 2139 Ter / 2143
- les imprimés 2033 A à G ou 2050 à 2059 G/ 2139 A à E / 2144 à 2154
- les informations complémentaires suivantes (**TABLEAUX OBLIGATOIRES**) :

<b>BIC et BA</b>	OG00 Données d'Identification
<b>BIC</b>	OG01 ou OG10 Extrait de Balance OG02 Renseignements économiques annuels OG04 Renseignements économiques annuels OG05 Détail et réintégrations des charges mixtes et CSG OG06 Détail des autres réintégrations et des déductions fiscales OG08 Détail des transferts de charges – compte 791 OG09 Renseignements divers OG11 Renseignements spécifiques du CGA 82 obligatoires OG12 Autres renseignements comptables concernant l'année N OG13 Autres renseignements comptables concernant <b>l'année N-1</b> OG14 Renseignements concernant la mission de prévention des difficultés
<b>BA</b>	OG52 Extrait de Balance OG53 Informations spécifiques (mode de faire valoir -Durée de travail des salaires - Main d'œuvre de l'exploitation – SAU) OG56 Informations spécifiques : Assolement et rendements complémentaires OG57 Informations spécifiques : produits animaux OG58 Informations spécifiques : stocks animaux OG59 Renseignements divers et économiques OG60 Renseignements divers et économiques : autres aspects particuliers OG61 Examens de cohérence et de vraisemblance : détail et réintégrations des charges mixtes OG62 Examens de cohérence et de vraisemblances : détail des autres réintégrations fiscales et CSG OG63 Examens de cohérence et de vraisemblance : détail des déductions fiscales OG64 Examens de cohérence et de vraisemblance : renseignements divers OG65 Informations concernant l'exercice pour les réels simplifiés OG66 Zones libres OG67 Autres renseignements comptables concernant <b>l'année N-1</b> OG68 Renseignements concernant la mission de prévention des difficultés